

L'avenir incertain des hydrocarbures en Algérie

Benjamin Augé

Historiquement premier producteur de pétrole et de gaz en Afrique - concomitamment avec le Gabon et le Nigeria -, l'Algérie reste aujourd'hui le troisième plus important producteur de pétrole sur le continent après le Nigeria et l'Angola, et de loin le premier producteur de gaz. Cependant, de multiples facteurs légaux, sécuritaires et politiques ont contribué à faire plonger les investissements dans le secteur depuis dix ans, ce qui entraîne la baisse de la production au moment même où la consommation locale a très rapidement crû. Les nouvelles mesures législatives votées en 2012 pourront-elles faire revenir la confiance des investisseurs étrangers, indispensables pour développer l'énorme potentiel algérien ? Le temps presse si le pouvoir algérien veut veiller à garantir les contrats longs termes de gaz.

Des atouts géologiques et géographiques menacés par la politique

Si les réserves algériennes en pétrole sont relativement modestes (12,2 milliards de barils¹), celles de gaz (159 trillions de pieds cubes) sont très significatives, se plaçant au dixième rang mondial. De plus, le territoire est encore loin d'avoir été radiographié convenablement et d'autres gisements restent encore très probablement à découvrir. En dehors des avantages géologiques, c'est la localisation géographique du pays qui est particulièrement stratégique. Plusieurs gazoducs relient ce pays du Maghreb à l'Europe : le Maghreb/Europe - 12 milliards de mètres cubes de capacité - et le Medgaz - 8 milliards de mètres cubes - le connectent à l'Espagne, le Transmed - 30 milliards de mètres cubes - à l'Italie. Par leur intermédiaire, l'Algérie exportait en 2011 quelque 45 milliards de mètres cubes de gaz vers les 27 pays membres de l'Union Européenne, son principal marché. A la même époque, seuls 10 milliards de mètres cubes étaient envoyés sous

Benjamin Augé est chercheur associé au Centre Energie et au programme Afrique subsaharienne à l'Ifri et rédacteur en chef de la lettre d'informations *Africa Energy Intelligence*.

Les opinions exprimées dans ce texte n'engagent que leur auteur.

ISBN : 978-2-36567-219-1
© Tous droits réservés, Paris, Ifri



¹ Chiffres issus du *BP Statistical Review of World energy* 2013.

forme de gaz naturel liquéfié notamment vers l'Europe en contrat spot ou vers la Turquie (4 milliards de mètres cubes par an). L'existence de ces gazoducs depuis les années 1990 a permis la signature de contrats long terme avec de grandes firmes européennes comme GDF-Suez (11 milliards de mètres cubes par an) ou ENI². Actuellement, 13% des importations européennes en gaz viennent d'Algérie. Pour ce qui est du pétrole, entièrement transporté par tankers vers l'UE, il compte seulement pour 2,9% des importations totales mais trouve aisément des clients ailleurs en Méditerranée.

Cependant, ce tableau idéal est depuis une décennie contrebalancé par des décisions politiques ayant un impact sévère sur le secteur. Les investissements des entreprises pétrolières étrangères décroissent significativement en Algérie. On peut aisément dater le moment à partir duquel ce repli s'est manifesté : la loi sur les hydrocarbures de 2005 qui a, entre autres mesures, imposé que la société nationale algérienne détienne au moins 51 % de tous les nouveaux projets pétroliers. Le manque d'attractivité du pays s'est encore aggravé lors de la mise en place de la taxe sur les profits exceptionnels adoptée en 2006. Ces conditions difficiles, qui se sont traduites par une rentabilité amoindrie des projets, ont fait perdre beaucoup de temps au pays. Alors que l'appel d'offres de 2005 avait été un succès, se traduisant par l'attribution de neuf des dix permis proposés, les suivants vont tous se solder par des échecs : en 2008, quatre permis sur seize sont attribués ; en 2009, trois sur dix et, en 2011, deux sur dix. Le prochain appel d'offres prévu en 2014 après l'élection présidentielle d'avril sera un test de la capacité d'attractivité du secteur.

Ce manque d'intérêt actuel risque de pénaliser le pays dans les prochaines années car l'effort d'exploration s'est réduit et les nouvelles découvertes sont devenues moins fréquentes. La compagnie nationale Sonatrach a tenté de prendre le relais des investisseurs étrangers en augmentant considérablement ses efforts d'exploration. En 2011, le rapport annuel de la société soulignait que 81 % des campagnes sismiques et 82 % des forages avaient été menés par les fonctionnaires de la firme algérienne. Si ces pourcentages peuvent paraître à première vue comme un signe positif d'activité soutenue, cela démontre aussi, en creux, que les compagnies étrangères n'explorent plus guère dans le pays. Or, la Sonatrach a besoin des investissements étrangers et, plus encore, des technologies des entreprises occidentales pour développer des gisements plus complexes, du fait d'un retard dans la recherche et développement et du départ de nombreux ingénieurs dans le privé ou à l'étranger. L'expertise étrangère peut être enfin utile pour redynamiser des champs matures comme Hassi Messaoud ou Hassi R'Mel, en accroissant le taux de récupération. Ces gisements historiques, par leur importance en termes de réserves, sont indispensables pour conserver un certain volume de production.

² De nombreux contrats d'achat de gaz à long terme arrivent bientôt à échéance et les gaziers européens souhaitent revoir à la baisse leur prix comme certains ont réussi à le faire avec Gazprom. Ces renégociations crispent les relations avec les autorités algériennes qui sont opposées à une baisse significative des prix. Cela a d'ailleurs déjà donné lieu à des arbitrages dont certains ont été défavorables à l'Algérie, comme avec Edison.

Les effets de la loi de 2005 conférant un rôle plus important à Sonatrach sont déjà notables sur la production. Entre 2005 et 2012, la production pétrolière est passée de 2 millions de barils par jour à 1,66 million. De même pour le gaz, le débit a chuté de 88,2 milliards de mètres cubes à 81,5³. Si les revenus se sont plutôt maintenus, voire, ont augmenté pendant cette période, c'est uniquement grâce à la hausse du cours du baril qui a atteint 147 dollars en juillet 2008 pour osciller ensuite aux alentours d'une moyenne comprise entre 80 et 100 dollars. Cependant, la conjonction de l'affaiblissement de la production et la hausse très rapide de la consommation locale fortement subventionnée (passée de 23 à 30 milliards de mètres cubes entre 2005 et 2012 et de 250 à 360 000 b/j dans la même période) réduit considérablement les exportations en hydrocarbures de l'Algérie et donc à terme les revenus. Selon le ministre algérien des Finances, Karim Djoudi⁴, le volume des exportations d'hydrocarbures de l'Algérie a d'ailleurs diminué de 10% durant le premier semestre 2013. Cela a une résonance considérable lorsque l'on sait que les hydrocarbures représentent l'essentiel des exportations, avec une part de 96% du volume global des produits vendus à l'étranger. Alors que les volumes exportés ont permis à l'Etat d'engranger quelque 37,12 milliards de dollars dans les six premiers mois de 2012, ce montant est descendu à 34,50 milliards de dollars au premier semestre 2013. Il est, de plus, probable que cette baisse s'accroisse encore avec le tassement de la production et l'accroissement naturel de la consommation nationale au deuxième semestre 2013. Cela risque donc de faire baisser les recettes de l'Etat dans un pays où les relais de croissance existant en dehors des hydrocarbures sont limités. Cette baisse des revenus peut aussi fragiliser la société nationale au sein de laquelle 51 521 personnes travaillaient en 2011 (à comparer aux 47 965 en 2010⁵). La Sonatrach ayant un rôle économique et social très significatif, son affaiblissement aurait un impact direct sur la société algérienne.

Le nouvel enjeu sécuritaire algérien

Pour ajouter à la complexité de l'équation algérienne, un évènement tragique et inquiétant pour l'avenir du secteur s'est déroulé le 16 janvier 2013. Une prise d'otage sanglante (67 morts) a été orchestrée par un commando proche du groupe terroriste Al Qaeda au Maghreb Islamique (AQMI) sur le site gazier d'In Amenas dans le sud-est algérien. Le site est stratégique, 9 milliards de mètres cubes de gaz y sont produits chaque année (ainsi que 50 000 barils par jour de condensats et GPL), représentant près de 15% des volumes extraits en Algérie. Ce site exploité par Sonatrach et les firmes britannique BP et norvégienne Statoil a connu plusieurs semaines d'arrêt, causant un important manque à gagner pour l'Etat. Plus dommageable encore pour l'Algérie, cela a démontré la grande inefficacité des services de renseignements et de sécurité dans une zone géographique en ébullition depuis la chute de l'ex-guide libyen Mouammar Kadhafi en 2011 et la prise, en 2012, du nord du Mali par de multiples groupes terroristes jusqu'à l'opération Serval déclenchée par la France en janvier 2013. A la suite de cette prise

³ Chiffres issus du *BP Statistical Review of World Energy* 2013.

⁴ Afp, 7 novembre 2013.

⁵ Chiffres issus du rapport Sonatrach 2011 publié en avril 2013.

d'otage, Statoil a diligenté un rapport d'enquête rendu publique le 9 septembre 2013 dans lequel le pétrolier met durement en cause la stratégie de sécurisation des zones de production par les autorités algériennes. Aucun Norvégien, ni Britannique, n'est d'ailleurs revenu sur le site d'In Amenas qui a recommencé à fonctionner uniquement grâce aux cadres algériens.

Cet épisode terroriste représente un tournant pour le secteur pétrolier algérien. Alors que l'Algérie a connu une violente guerre civile dans les années 1990 durant laquelle des dizaines de milliers de personnes ont été assassinées, aucun site pétrolier n'a jamais été touché par les groupes islamistes opposés au gouvernement de l'époque. Quelques années plus tard, le pouvoir algérien a également réussi à contenir les mouvements protestataires en 2012, alors que tous les pouvoirs arabes de la région ont soit été écartés (Libye, Egypte, Tunisie) soit ont connu de violents troubles. Les pétroliers ont donc toujours considéré que le pays était relativement sûr car les infrastructures pétrolières y ont toujours été préservées. In Amenas marque donc bien une rupture dans un climat, comme on l'a vu, déjà structurellement difficile. La conséquence à court terme, au moins le temps que les autorités algériennes puissent prouver qu'elles ont les moyens de reprendre la situation en main (elles ont vécu l'épisode d'In Amenas comme une humiliation), est que les investissements des firmes déjà présentes vont probablement encore décroître. Cela va également renchérir le coût de l'exploration et de la production du fait des primes d'assurances qui vont grimper de façon exponentielle afin de faire travailler les expatriés dans le pays. Pour Sonatrach et l'Etat algérien, les conséquences de cet événement vont se traduire par une augmentation des coûts de production du fait des moyens à déployer pour sécuriser les nombreux sites de production dans le sud algérien. Il y a enfin de forte probabilité pour que l'intérêt des compagnies qui auraient éventuellement été intéressées par faire leur entrée dans le pays soit découragé.

L'espoir de la nouvelle loi sur les hydrocarbures

Ce tableau plutôt sombre de la situation de l'industrie pétrolière en Algérie peut en partie être renversé par la nouvelle loi pétrolière qui a été adoptée par le conseil des ministres du 17 septembre 2012⁶. Cependant, les décrets d'application de cette dernière prennent du temps à être rédigés et n'ont pas encore été publiés par l'Agence Nationale pour la Valorisation des Ressources en Hydrocarbures (Alnaft). Cette lenteur de l'administration algérienne est d'ailleurs souvent un facteur d'aggravation de l'état du secteur dans le pays. Cette nouvelle loi devrait cependant rendre plus souple la fiscalité qui serait désormais ajustée en fonction de la rentabilité des projets. Les taxes seraient ainsi graduelles et non plus basées sur des pourcentages fixes pour tous les développements, sans prendre en compte les spécificités des projets. De plus, un effort de taxation plus faible serait consenti concernant les explorations et développement de gaz et pétrole de schistes ainsi que tout ce qui concerne les « non conventionnels » : tight gas, deep offshore etc...L'Algérie veut s'assurer, par cet assouplissement législatif, que le prochain

⁶ *Africa Energy Intelligence*, n°683, 26 septembre 2012.

appel d'offres qui devrait être organisé au deuxième semestre 2014, après l'élection présidentielle prévue en avril, soit un succès. Si tous les blocs proposés sont attribués, cela pourrait signifier la fin de la spirale de désintérêt observée depuis presque dix ans en Algérie. L'enjeu de cette nouvelle loi est également de mettre fin au lent mais patent désinvestissement des pétroliers déjà présents dans le pays.

Conclusion

Votée au moment de l'envolée des cours du brut en 2005, la loi pétrolière actuellement en vigueur a violemment freiné l'attractivité du pays en en donnant une image négative où une certaine forme de nationalisme l'emportait sur le réalisme économique nécessaire aux investissements de l'industrie, celle-ci ayant besoin, du fait des capitaux en jeu, d'une visibilité de long terme. Or Sonatrach n'est pas en capacité de gérer toute seule toutes les campagnes d'explorations et tous les développements de cet immense pays aux multiples bassins sédimentaires.

Pourtant le gigantesque potentiel et les réserves déjà prouvées en Algérie devraient lui permettre de conserver son rang d'exportateur majeur d'hydrocarbures pour plusieurs décennies, plus encore du fait de son positionnement géographique idéal vis-à-vis de ses principaux clients dans l'Union européenne. Cette dernière souhaite ardemment ne pas uniquement dépendre des importations russes à un moment où les réserves des pays membres de l'Union en hydrocarbures diminuent très rapidement⁷.

Il est donc urgent que l'Algérie puisse proposer un nouveau modèle pour reconquérir les investisseurs. Le pays doit pour cela mettre en place sa nouvelle législation qui se fait désormais attendre depuis plus d'un an. Plusieurs projets de développement de champs gaziers et pétroliers sont d'ailleurs à l'arrêt dans l'attente des nouvelles dispositions contractuelles. Le pouvoir algérien, dont les relations avec les opérateurs étrangers se sont notoirement dégradées ces dernières années -voir notamment les multiples arbitrages sur la taxe sur les profits exceptionnels notamment avec Anadarko et Maersk⁸-, doit veiller à regagner leur confiance. L'organisation de conférences pédagogiques à Houston et Londres, en octobre et novembre 2013, par le ministère algérien de l'énergie et des mines sur les objectifs de la nouvelle loi pétrolière fait partie de cette dynamique visant à reconquérir les investisseurs étrangers.

Il ne faudrait pas non plus sous-estimer l'importance des élections présidentielle et législatives d'avril 2014 comme nouvel « épouvantail » des investissements

⁷ Selon le BP Statistical Review of World Energy 2013, les réserves pétrolières de la Norvège (qui n'est pas dans l'Union mais est largement associée en matière énergétique), de la Grande Bretagne et du Danemark sont passées respectivement entre de 2002 et 2012 de 10,4 à 6,9 milliards de barils, de 4,5 à 3,1 milliards de barils et de 1,2 à 0,8 milliard de barils. Pour ce qui concerne le gaz, la Norvège a tout juste stabilisée ses réserves dans la même période à 73,8 trillions de pieds cubes (Tcf). Quant aux Pays Bas, ses réserves ont décru de 30% pour atteindre 36,7 Tcf et la Grande Bretagne s'est littéralement écroulée voyant ses réserves divisées par cinq en dix ans pour atteindre désormais seulement 8,7 Tcf.

⁸ *Africa Energy Intelligence*, n°678, 27 juin 2012.

pétroliers en Algérie. Si l'incertitude domine encore grandement sur les effets de la loi de 2012, et que la question sécuritaire n'est pas réglée, le flou sur le régime qui sortira des urnes en avril est encore un motif supplémentaire d'inquiétude. L'actuel président Abdelaziz Bouteflika, au pouvoir depuis 1999, a été hospitalisé pendant plusieurs mois à Paris en 2013 et aucun candidat naturel à sa succession ne se dégage. Certains membres influents du Front de libération nationale (FLN) comme son secrétaire général, Amar Saadani, évoquent même l'hypothèse d'un nouveau mandat de Bouteflika, solution qui aurait le mérite, pour les pétroliers, d'une continuité et d'une application stricte, sans nouveau changement, de la loi de 2012.